





***Dans les centres sociaux,***

Nous prenons le risque de la rencontre avec l'autre et notre vision de cet autre est une vision prometteuse. Une vision qui croit dans les potentialités de tous, qui croit dans la capacité de chacun à conduire sa propre vie et à participer au destin collectif. Artisans de l'Education Populaire, nous nous engageons résolument dans cette démarche pour favoriser la participation des habitants.

**→ *Nous sommes de l'Education Populaire***

***Dans les centres sociaux,***

C'est un mode de gestion démocratique qui est à l'œuvre, un mode de gestion où chaque Homme est égal à une Voix. Si nous souhaitons plus particulièrement promouvoir le modèle associatif, nous reconnaissons aussi les autres modes de gestion, dès lors que toute leur place est donnée aux habitants. Notre gouvernance, à l'image de notre projet se veut partagée entre les bénévoles et les professionnels. Elle veut régénérer la citoyenneté, préserver l'intérêt général et faire circuler la parole entre la société civile et les politiques.

**→ *Nous souhaitons une gestion démocratique***

***Dans les centres sociaux,***

Nous privilégions l'animation globale. Elle favorise les actions qui engagent les personnes dans leur globalité et dans leur intégrité, sans les « découper » en Catégories Socio Professionnelle, en tranches d'âge, en problèmes, en niveaux de compétences... Elle prend en compte les ressources tant individuelles que collectives, celles des bénévoles, des professionnels, des partenaires et les conjugue pour amorcer les changements qui permettront de la transformation sociale.

**→ *Nous défendons le concept de l'animation globale***

***Dans les centres sociaux,***

Nous sommes immergés dans des territoires qui bougent, qui évoluent sans cesse : le territoire communal, le canton, la circonscription, la communauté de communes, l'agglomération, le pays, le département, la région... De même, nous sommes confrontés à des contextes en pleine mutation : la loi NOTRe, la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, le projet de loi pour une République Numérique, la réforme en cours des collectivités territoriales... Tout cela nous amène à réajuster en permanence le périmètre des interventions des centres sociaux, tout en démontrant combien ils contribuent au développement de leurs territoires et participent au Développement Social Local par la production d'activités et la création de liens sociaux.

**→ *Nous participons au Développement Social Local***

***Dans les centres sociaux,***

Nous clamons la primauté de l'Homme pour une société qui s'investit dans la solidarité sans autre motivation que l'intérêt général. Nous représentons une économie responsable, une masse salariale en constante évolution, sur des territoires de projet tournés vers l'avenir.

**→ *Nous nous revendiquons de l'Economie Sociale et Solidaire***

***La fédération des centres sociaux et socio-culturels de Vendée possède la légitime ambition d'un projet social partagé par l'ensemble des acteurs et qui s'appuie sur ces concepts.***

***La fédération des centres sociaux et socio-culturels de Vendée a la volonté d'être au service des habitants de nos communes, de nos quartiers par l'intermédiaire de nos équipes professionnelles et bénévoles, ainsi que de nos équipements.***



**Nous sommes ...**

**Des animateurs de l'Éducation Populaire**

**Des acteurs de l'économie sociale et solidaire**

**Des artisans du pouvoir d'agir**

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>PRESENTATION DES CENTRES SOCIAUX</b>                                       | <b>7</b>  |
| <b>I. QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?</b>                                     | <b>8</b>  |
| <b>II. QU'EST-CE QU'UN ESPACE DE VIE SOCIALE ?</b>                            | <b>8</b>  |
| <b>LES VALEURS AUXQUELLES NOUS ADHERONS, LES VALEURS QUE NOUS DEFENDONS !</b> | <b>9</b>  |
| <b>ETRE UN LIEU DE VEILLE ET DE RESSOURCES STRATEGIQUES</b>                   | <b>12</b> |
| <b>I. ASSURER UNE VEILLE PROSPECTIVE AVEC LES CENTRES SOCIAUX</b>             | <b>12</b> |
| · UN OBSERVATOIRE EN LIGNE  | 12        |
| · UNE PARTICIPATION FEDERALE A DES EVENEMENTS HORS RESEAU                     | 13        |
| <b>II. PENSER LE MODELE ECONOMIQUE DES CENTRES SOCIAUX</b>                    | <b>13</b> |
| · DEVELOPPER DE NOUVELLES RECONNAISSANCES INSTITUTIONNELLES                   | 13        |
| · ENCOURAGER DE NOUVELLES COOPERATIONS  | 14        |
| · DIVERSIFIER LES RESSOURCES  | 14        |
| · INCITER AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE                           | 14        |
| · S'INSPIRER DE L'ECONOMIE FRUGALE  | 14        |
| <b>III. OBSERVER ET PROMOUVOIR LE RESEAU DES CENTRES SOCIAUX</b>              | <b>15</b> |
| · FAIRE RECONNAITRE L'APPORT DES CENTRES SOCIAUX                              | 15        |
| <b>ASSURER LA MISSION FEDERALE ET FAIRE VIVRE LES VALEURS DU RESEAU</b>       | <b>16</b> |
| <b>I. ASSURER UNE FONCTION TECHNIQUE</b>                                      | <b>16</b> |
| · ACCOMPAGNER L'ELABORATION DES PROJETS SOCIAUX                               | 16        |
| · OFFRIR UN APPUI METHODOLOGIQUE  | 16        |
| · FAVORISER L'ANIMATION PARTICIPATIVE   | 17        |
| · ASSURER UNE FONCTION DE MEDIATION   | 17        |
| · IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATION ET CONSTRUIRE DES REPONSES ADAPTEES     | 17        |
| <b>II. FAIRE VIVRE LE FEDERALISME</b>   | <b>19</b> |
| · ORGANISER DES TEMPS DE RENCONTRE ET DE DEBAT                                | 19        |
| · FAIRE VIVRE LE RESEAU FEDERAL ELARGI  | 21        |
| <b>III. REPRESENTER LE RESEAU</b>   | <b>22</b> |
| <b>IV. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU</b>                             | <b>22</b> |
| · FAVORISER LA CREATION D'EVS   | 22        |
| · ALLER A LA RENCONTRE DES TERRITOIRES  | 23        |
| · S'APPUYER SUR LES DIAGNOSTICS D'AUTRES PARTENAIRES                          | 23        |
| <b>V. COMMUNIQUER</b>   | <b>23</b> |
| · INTENSIFIER LES OUTILS DE COMMUNICATION FEDERALE                            | 23        |
| · OFFRIR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AUX CENTRES SOCIAUX                         | 24        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>LES VISIONS QUE NOUS ACCOMPAGNONS</b>  | <b>25</b> |
| <b>I. LE VIEILLISSEMENT : UNE RESSOURCE</b>                                     | <b>25</b> |
| · PARTICIPER AU MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES AGES         | 25        |
| · STRUCTURER UN TRAVAIL DEPARTEMENTAL EN LIEN AVEC LES AUTRES ECHELONS FEDERAUX | 25        |
| <b>II. LE NUMERIQUE : UN ATOUT</b>  | <b>26</b> |
| · PERMETTRE UNE APPROPRIATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES                        | 26        |
| · ORGANISER UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE  | 26        |
| · PARTICIPER A LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMERIQUE                            | 27        |
| <b>III. L'ENGAGEMENT BENEVOLE : UNE RICHESSE</b>                                | <b>27</b> |
| · SUSCITER LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT                                       | 27        |
| · DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS                                    | 28        |
| · FAVORISER LA CULTURE COMMUNE  | 28        |
| <b>IV. LES ALLIANCES SOCIO-ECONOMIQUES : UN LEVIER</b>                          | <b>29</b> |
| · IMPULSER DES ALLIANCES SOCIO-ECONOMIQUES                                      | 29        |
| · CREER UN FONDS DE DOTATION DEPARTEMENTAL                                      | 30        |
| <b>V. LA MOBILITE : UNE PRIORITE</b>  | <b>30</b> |
| <b>VI. LA LAÏCITE : UNE CONDITION DU VIVRE ENSEMBLE</b>                         | <b>30</b> |
| <b>VII. LA JEUNESSE : L'AVENIR</b>  | <b>31</b> |
| <b>EN GUISE DE CONCLUSION</b>   | <b>34</b> |



# Présentation des centres sociaux

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mot social avait acquis le sens de « ce qui est propre à la vie humaine dans son aspect collectif ». Ce sens très général et fondamental de la dimension de l'existence humaine s'est renforcé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et a donné naissance à une science pour l'explorer : la sociologie.

Mais dans les années 1830-1840, avec l'émergence de la question ouvrière, on voit un premier glissement du sens de ce terme vers la place de la classe ouvrière dans la société, le rapport entre le capital et le travail. On commence alors à parler de « sociétal » pour parler de la société en général.

Puis on assiste à l'ouverture du champ social qui se distingue des autres champs : « le politique », « l'économique », « le culturel », « le sanitaire »... un champ qui a ses raisons d'être, ses logiques, ses caractéristiques d'organisation, ses acteurs, son langage... le social s'affirme distinct de l'assistanat, de la charité. Il est désormais fondé sur l'engagement de la collectivité qui se reconnaît une mission à l'égard de certains de ses membres et qui s'organise en lien avec les citoyens et leurs organisations (syndicats, mutuelles, associations) pour répondre à cette mission.

Dans les quartiers périphériques des villes, dans les grands ensembles, dans les communes de banlieue, parfois dans les communes ou les cantons ruraux, on trouve souvent un bâtiment que l'on reconnaît d'abord à son enseigne, « Centre Socio-culturel », « Le Kiosque », « Maison de Quartier »... A l'entrée, un hall d'accueil, un secrétariat, quelques sièges, des affiches, des informations. Des habitants de tous âges y entrent et en sortent... !

En demandant leur agrément « centre social », les créateurs de tous ces centres sociaux, qui existent au travers de la France, ont voulu s'inscrire dans une tradition, celle qui privilégie le projet avant les moyens. Le projet, c'est la volonté d'intervenir face à une situation donnée pour la rendre plus conforme à des principes, à un système de valeurs, à l'idée que nous nous faisons de la société.

Les centres sociaux naissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'objectif de résoudre localement la question sociale, et tout particulièrement l'exclusion de la classe ouvrière des échanges et des rapports qui font la vie d'une société démocratique. C'est pourquoi le centre social a été conçu alors pour combattre la misère ouvrière sous toutes ses formes, mais en faisant de la population ouvrière elle-même la première actrice de cette lutte.

Si les promoteurs des centres sociaux s'engagent aujourd'hui pour éviter qu'une partie de la population ne reste en marge de civilisation, c'est en définitive parce qu'ils visent la construction d'une cité des Hommes, où tous seraient solidairement responsables.

## I. QU'EST-CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?

« Le centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »

**Charte des centres sociaux – Angers 2000**

Un centre social est un équipement de proximité à vocation sociale et familiale, ouvert à tous les habitants d'un quartier, d'un territoire ou d'une commune. C'est un lieu où les habitants mettent concrètement en place des projets, des initiatives, pour améliorer leur cadre de vie au quotidien, porter des préoccupations d'intérêt général, défendre un mieux vivre ensemble. Des activités culturelles ou éducatives, des loisirs et des services de proximité adaptés à leurs envies et besoins y sont proposés. Un centre social est un véritable carrefour d'animation de la vie locale, un lieu d'écoute et de parole, possible grâce à la participation active des habitants, toutes générations confondues.

Un centre social poursuit plusieurs finalités : Il favorise le tissage de liens sociaux et la solidarité entre les habitants, au service d'un « mieux vivre ensemble », tout en veillant à la mixité sociale, à l'expression de la citoyenneté et à la prise de responsabilité de chacun.

## II. QU'EST-CE QU'UN ESPACE DE VIE SOCIALE ?

Un espace de vie sociale est une structure d'animation locale, de préférence associative, proposant des activités coordonnées à finalités sociales, éducatives ou culturelles et répondant à un projet spécifique de territoire. Ses activités ont lieu tout au long de l'année.

L'espace de vie sociale vise à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage en proposant des activités dédiées à tout public et a minima les familles, les enfants et les jeunes. Il mise sur l'implication et la prise de responsabilité des habitants et encourage les actions collectives et les initiatives locales.

Un espace de vie sociale qui prend de l'ampleur, qui diversifie ses activités et dont les habitants sont fortement impliqués, peut devenir un centre social.



# Les valeurs auxquelles nous adhérons, les valeurs que nous défendons !

| <i>La solidarité</i>  | <i>La démocratie</i>  | <i>La dignité humaine</i>  |
|---|---|--|
| <p><b>Etymologie</b><br/>Du latin, <i>Solidus</i> : entier</p>  | <p><b>Etymologie</b><br/>Du grec, <i>Démos</i> : peuple<br/><i>Kratos</i> : autorité</p>  | <p><b>Etymologie</b><br/>Du latin, <i>Dec-nus</i> : décent,<br/>honorable ou <i>Dignitas</i> : estime,<br/>considération</p>   |
| <p><b>Définition :</b><br/>C'est le sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle (commun à plusieurs, chacun répondant du tout).</p>  | <p><b>Définition :</b><br/>C'est une forme d'organisation dans laquelle le pouvoir effectif est détenu par le peuple et pour le peuple (elle remonte à l'antiquité). L'élection est le principe de base de la démocratie.</p>   | <p><b>Définition :</b><br/>C'est le respect que mérite quelqu'un qui, par ses qualités intrinsèques, par sa nature et parfois par ses actions et sa conduite est en droit d'obtenir quelque chose. (sentiment de ce qu'on doit à soi-même, respect de soi.)</p>  |
| <p>C'est une question de survie dans une société et l'un des rouages du mieux vivre ensemble. Elle est essentielle au sein de la famille, de l'entreprise ou de tout autre domaine.<br/>C'est une des valeurs des centres sociaux eux-mêmes facteurs de cohésion sociale dans une société multiculturelle confrontée à l'individualisme, porteur de solitude.</p> | <p>Les centres sociaux revendiquent et pratiquent la démocratie. A travers elle, ils s'efforcent de rendre leurs adhérents et acteurs responsables de leur existence.<br/>Grâce à la démocratie, les centres sociaux sont le porte-parole de toute une partie de la population et en particulier des plus fragiles.<br/>Comme le disait Albert Camus, « la démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité. »</p> | <p>La dignité humaine permet à chacun de dépasser ses faiblesses et de grandir en trouvant sa place dans la société. Le respect de soi-même et des autres contribue à une meilleure qualité de vie et de communication et à un enrichissement bénéfique à tous. L'amélioration des relations humaines grâce au respect mutuel engendre un sentiment de confiance réciproque, qualité indispensable à la construction d'une société plus juste.</p> |

Nous avons vécu ces derniers mois des périodes troublées. La crise est invoquée sans cesse, comme un justificatif alibi pour expliquer le mal être, le désarroi, les replis identitaires, la montée des extrémismes... Et si cette crise n'était pas qu'un problème. Si, au contraire elle était le précurseur

d'une période de mutation sociale importante ... Et si la crise avait pour but de nous faire prendre conscience que nous ne pouvons plus continuer à fonctionner comme nous le faisons depuis des décennies.

Et puis dans le même temps, les évènements de janvier et novembre 2015 sont venus nous percuter de plein fouet et nous poser de multiples questions.

- Où notre société a-t-elle failli pour que des jeunes se radicalisent à ce point et que la violence extrême et l'abnégation de la vie soient devenues leurs seuls modes d'expression ?
- Notre système est-il si générateur d'exclusion sociale qu'il peut permettre que des jeunes qui ont grandi dans nos villes se retrouvent autant en déshérence de notre société ?
- Que veut dire le bien vivre ensemble quand on a laissé au fil des années et des successions de politiques de la ville des quartiers entiers se refermer sur leur précarité ou quand on a laissé des zones rurales se dévitaliser ?

Sommes-nous devenus des témoins impuissants, des témoins indifférents à ce qui se passe à nos portes ? Sans doute est-il temps de renoncer à être les esclaves d'une économie marchande, qui n'a pour mots, que production, consommation, mondialisation... Sans doute est-il temps de revenir à des valeurs plus humanistes, qui placent l'individu au cœur de nos préoccupations et qui reconnaissent celui-ci comme l'acteur potentiel des changements à venir.

*« Le monde n'est pas à changer, il est à créer »*

*Jean-Luc Nancy*

L'avenir est entre chacune de nos mains, que nous soyons individus, associations, pouvoirs publics, responsables économiques, organismes paritaires, élus politiques...

L'avenir nécessite l'engagement de tous pour que notre communauté citoyenne vive dans le respect et la tolérance.

Et les Centres Sociaux ont une place particulièrement importante à prendre dans cette construction d'un Demain solidaire et vivant.

- Parce qu'ils s'appuient sur les valeurs fondamentales de la dignité humaine, de la solidarité et de la démocratie,
- Parce qu'ils ne sont pas des espaces de revendication politicienne, mais des lieux où on réfléchit à la politique, celle qui a trait à la vie dans la cité,
- Parce qu'ils ouvrent à l'infinie pluralité des points de vue et à une compréhension plus solidaire du monde,
- Parce qu'ils sont des espaces qui se veulent neutres dans le respect des différences,
- Parce qu'ils ne se revendiquent pas d'une laïcité rigide, idéologique, dogmatique et qu'ils promeuvent des libertés laïques possibles,
- Parce qu'ils sont des acteurs de l'éducation populaire et qu'ils développent des savoirs émancipatoires, qu'ils créent de l'utilité sociale et qu'ils favorisent l'intégration dans la société.

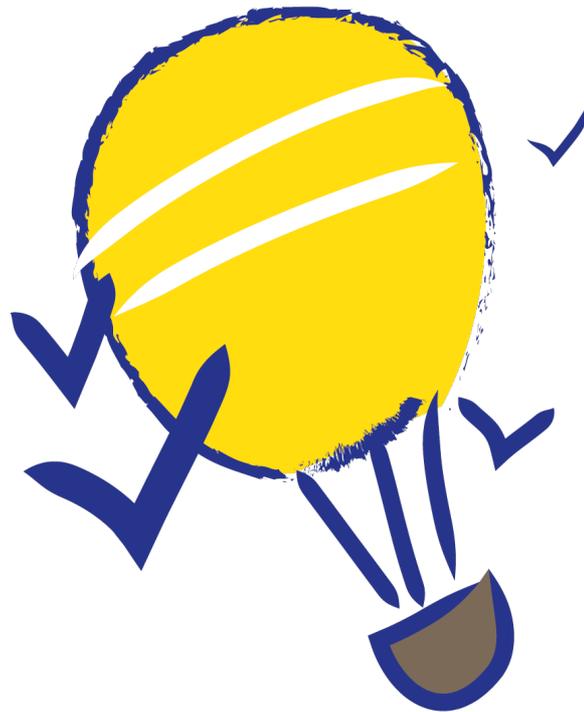
En adhérant à la fédération des centres sociaux et socio-culturels de Vendée, les centres sociaux et les espaces de vie sociale accomplissent un acte libre.

En écrivant son projet, la fédération des centres sociaux et socio-culturels de Vendée a vocation à affirmer ses valeurs, à exprimer ses orientations stratégiques et à donner du sens aux interventions de l'ensemble des acteurs de son réseau.

*" Chaque don est un saut mystérieux hors du déterminisme.*

*Le don, c'est l'état d'une personne qui se relie à l'expression de la vie, à la création "*

**Jacques Godbout**



# Etre un lieu de veille et de ressources stratégiques

« *Demain est moins à découvrir qu'à inventer* »

*Gaston Berger*

## I. ASSURER UNE VEILLE PROSPECTIVE AVEC LES CENTRES SOCIAUX

Le monde d'aujourd'hui est en perpétuelle évolution, la société change, les comportements humains aussi, la rapidité de l'information cache à peine l'immensité de celle-ci, l'avenir apparaît de plus en plus incertain... Face à ce système qui évolue dans un rythme effréné et médiatiquement saturé, il n'y a plus de visibilité d'un projet de société. Il appartient à chacun de prendre sa part pour accompagner les mutations de notre pays et de dépasser les seules réactions de passivité ou épidermiques. Les centres sociaux, en particulier, se doivent d'être des acteurs de la transformation.

- ➔ La fédération de Vendée souhaite accompagner les centres sociaux à adopter en permanence une posture de veille et de prospective : collecter des informations stratégiques, comprendre le présent, prendre conscience des enjeux, regarder les évolutions, examiner les risques et les opportunités et explorer les possibles pour peser sur l'avenir. Demain ne doit pas être quelque chose que nous allons subir, mais quelque chose que nous contribuerons à forger au regard de notre histoire et de nos valeurs. Cela nécessite d'aller à la rencontre des acteurs du territoire pour scruter celui-ci et pour mettre en lumière les défis locaux et les défis sociétaux. Cela nécessite d'assurer une veille documentaire, d'être attentifs aux pratiques différentes ainsi qu'aux innovations sociales qui émergent ailleurs, de s'appuyer sur les analyses sociologiques, économiques, environnementales ...
- ➔ La fédération de Vendée souhaite apporter les éléments d'une meilleure compréhension de la société en permettant une appropriation d'analyses et de lectures du monde. Nous ne pensons pas que la crise de 2008 soit un épiphénomène mais l'annonce d'un changement plus profond. Nous souhaitons comprendre et partager ce changement d'une société qui évolue.

### **Un observatoire en ligne**

Les professionnels et bénévoles des centres sociaux, souvent accaparés par leurs tâches quotidiennes, ne sont pas toujours en mesure de se mettre au diapason de toutes les évolutions législatives, réglementaires, sociologiques... Cette fonction a pour objectif de leur faciliter la découverte, de créer l'habitude de la curiosité, de provoquer l'anticipation...

- La fédération souhaite effectuer une veille permanente, enrichie régulièrement, communiquée à ses adhérents et partenaires, et consultable notamment à travers le site fédéral, les réseaux sociaux et la newsletter fédérale.

### **Une participation fédérale à des événements hors réseau**

L'attention à notre environnement et à son évolution représente un élément fort de cette posture prospectiviste. Aussi, est-il nécessaire de regarder d'autres horizons, d'être vigilants à d'autres façons de faire, de voir et d'agir.

- En ce sens, la fédération souhaite participer à des manifestations proposées par d'autres réseaux associatifs tels que le RAMEAU, la FONDA, le Collectif Pouvoir d'Agir, l'UNIOPSS, la FNARS... à des temps forts organisés par des acteurs économiques, des organismes de recherches, tels que le CERA, Mai'Cène, le Gerontopôle ... à des rencontres avec des sociologues, des chercheurs... Un regard particulier est également porté sur les conditions et la mise en mouvement du Développement Social Local à l'étranger, au travers du suivi d'une maison de quartier à Tambacounda au Sénégal.

## II. PENSER LE MODELE ECONOMIQUE DES CENTRES SOCIAUX

Aujourd'hui, de nombreux centres sociaux sont confrontés à des tensions budgétaires qui impactent significativement leur modèle socio-économique. Cette situation interroge l'autonomie des projets des centres et pourrait amputer la capacité des structures à engager une pratique de l'innovation durable. Face à ce sujet fortement anxiogène, il convient de prendre du recul et de réfléchir aux tendances qui vont dessiner de nouveaux modèles socio-économiques : l'évolution des financements publics, le développement des logiques d'alliance, la porosité entre les milieux économique et social, la recherche de modèles alternatifs, l'évolution des ressources humaines...

- La fédération de Vendée souhaite accompagner les centres sociaux sur la recherche de l'équilibre économique des actions et de l'hybridation des financements, afin qu'ils puissent se garantir de leur autonomie et leur indépendance. Pour autant, il ne s'agit pas de remettre en question le socle financier de base du centre social. Ces sources de financement doivent rester secondaires : un coup de pouce pour impulser de nouvelles actions.

### **Développer de nouvelles reconnaissances institutionnelles**

Pour accompagner les projets novateurs dans les centres sociaux, la fédération se donne pour objectif de développer les liens avec des institutions telles que la Mutualité Sociale Agricole, la CARSAT ou encore l'Agence Régionale de la Santé. C'est bien la reconnaissance de l'impact de l'action des centres sociaux sur les champs d'intervention de ces institutions ou en direction de leurs publics cibles, qui est en jeu, susceptibles de créer de nouvelles possibilités de financement.

### **Encourager de nouvelles coopérations**

Développer les coopérations associatives constitue aujourd'hui un enjeu de taille. En effet, l'action ne peut plus être menée seule, car les moyens se raréfient alors que la complexité s'intensifie. La conjugaison de ces deux constats suppose le développement de compétences nouvelles et renouvelées en permanence. La synergie des acteurs associatifs peut permettre de mieux répondre aux besoins sociaux locaux. De plus, à l'échelle départementale, les coopérations associatives donnent davantage de poids, de volume à la voix qui est portée au service de l'intérêt général, lui-même garanti par la diversité des acteurs. Enfin, ce type de partenariat est d'autant plus important qu'il garantit la reconnaissance mutuelle des champs de compétences, les échanges de pratiques et de façons d'envisager l'action, mais aussi parfois la mutualisation des moyens.

### **Diversifier les ressources**

Pour repenser l'avenir économique des centres sociaux, nous misons à la fois sur une projection dans la durée, mais aussi sur la conception projets innovants et sur l'imagination de nouvelles pratiques, susceptibles d'intéresser des partenaires privés, des entreprises... Solliciter des fondations, faire appel au crow-funding ou au financement participatif représentent des options à considérer. Il s'agit aussi d'amener les centres sociaux à aller au-delà du sponsoring et à expérimenter davantage les pratiques liées au don, qu'il soit financier, de matériels, de biens mobiliers et pourquoi pas immobiliers, de véhicules, de compétences humaines par l'intermédiaire du mécénat et du mécénat de compétences.

### **Inciter au développement de l'économie circulaire**

L'économie circulaire se situe à la croisée des enjeux environnementaux et économiques. Dans la perspective du développement durable, elle vise à l'efficacité de l'utilisation des ressources. En l'espace de quelques années, de nouveaux horizons d'émancipation sont apparus pour préserver notre environnement, où il s'agit de moins consommer, moins jeter, de réparer, recycler et partager à l'image des Repair'Cafés, des ressourceries et friperies..., où il s'agit de privilégier la proximité, les circuits courts à l'image des AMAP, des espaces collaboratifs, du covoiturage...

- ➔ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée encouragera le développement des Repairs' café, des Fab Lab

### **S'inspirer de l'économie frugale**

*« L'innovation frugale est une affaire d'ingéniosité humaine »  
Navi Radjou*

Ce concept né dans les pays émergents suppose de « faire mieux avec moins », « inventer à moindre coût ». Mais au-delà de ce principe, il s'agit aussi de convertir

l'adversité en opportunité et de concevoir l'innovation sociale comme source d'émancipation. Le contexte de tension économique que traverse notre pays actuellement nous oblige à repenser notre relation à l'économie. Entre le « Tout Subvention Publique » et le « Zéro Subvention Publique », il y a certainement des marges à trouver. En Novembre 2014, à la demande de l'AEIN, Association des Echanges Internationaux et Nationaux, la fédération de Vendée a animé une journée de formation à destination de représentants de Tambacounda au Sénégal, ville partenaire de la Roche-sur-Yon. L'action menée par les habitants, leur détermination à porter des projets d'intérêt général, nous amènent à revisiter nos positionnements et nos pratiques.

- En ce sens, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée souhaite poursuivre les échanges avec les dirigeants associatifs de la Maison de Quartier de Tambacounda.

### III. OBSERVER ET PROMOUVOIR LE RESEAU DES CENTRES SOCIAUX

#### **Faire reconnaître l'apport des Centres Sociaux**

Pour défendre et promouvoir les structures d'animations de la vie sociale dans leur volonté de réponse aux défis de la société, il est indispensable de mettre en valeur leurs projets et actions et de faire reconnaître leurs poids en tant qu'acteurs économiques sur leurs territoires. Cela nécessite d'avoir une vision claire de l'activité des centres et une bonne connaissance de leurs situations financières.

A cet effet, l'Union Régionale des centres sociaux des Pays de la Loire s'est engagée dans une expérimentation sur l'outil SENACS, Système d'Échanges National des Centres Sociaux. Celui-ci a été créé par l'Union Régionale des centres sociaux de Rhône-Alpes et a fait l'objet d'un partenariat entre la FCSF et la CNAF en 2011, afin d'accroître la connaissance sur les projets sociaux développés par les équipements agréés par les CAF, de mesurer leur impact et leur utilité.

- La fédération s'engage dans l'expérimentation SENACS, telle qu'elle est formalisée dans la convention avec la CAF de Vendée.



# Assurer la mission fédérale et faire vivre les valeurs du réseau

*« Soyons le changement que nous souhaitons voir dans ce monde »  
Gandhi*

Dans le cadre de ses fonctions fédérales de base, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Vendée assure cinq missions principales :

- Une fonction technique
- L'animation du réseau
- La représentation
- La communication
- Le développement des structures d'animation de la vie sociale.

## IV. ASSURER UNE FONCTION TECHNIQUE

### **Accompagner l'élaboration des projets sociaux**

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée est un partenaire privilégié de la Caisse d'Allocations Familiales. La convention qui nous relie prévoit que la fédération assure un accompagnement technique lors de l'élaboration des projets sociaux à l'ensemble des centres sociaux, qu'ils soient adhérents ou non.

Pierre triangulaire, fil directeur, ambition collective partagée... le projet social mérite une attention toute particulière. Il détermine la reconnaissance de la capacité à agir du centre social ou de l'Espace de Vie Sociale. C'est la qualité de celui-ci qui permet l'obtention de la prestation d'Animation Globale délivrée par la CNAF, ainsi que la contractualisation avec la collectivité locale.

- ➔ Les professionnels fédéraux sont à la disposition de ces structures pour les accompagner dans les démarches d'élaboration ou de renouvellement des projets sociaux, en apportant leur expertise ainsi que des conseils méthodologiques. Ils sont présents tout au long des étapes qui ponctuent l'élaboration du projet social : bilan, évaluation, diagnostic de territoire, diagnostic interne, élaboration du plan d'action et de l'arbre des objectifs, relecture.

### **Offrir un appui méthodologique**

Mais l'appui méthodologique ne concerne pas uniquement le projet social. La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée a pour mission de répondre

aux besoins des centres sociaux adhérents, de les conseiller, les orienter et les accompagner sur leurs projets et leurs initiatives. Dans l'objectif de la démarche de prospective, la fédération encourage l'expérimentation d'actions novatrices, participe à leur essaimage et valorise l'action des territoires.

### Favoriser l'animation participative

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants. Elle représente un axe majeur de la politique d'action sociale des Caisses d'Allocations Familiales. C'est également un des principes fondamentaux des Centres sociaux et socio-culturels, qui « génétiquement » associent dans les instances consultatives et délibératives, dans leur fonctionnement et dans l'action, les habitants auteurs et acteurs du "projet social", les administrateurs bénévoles et les salariés qualifiés acquis au projet. (*Charte des CSX 2000*). L'élaboration du projet social, la mise en place d'une action ou encore l'organisation d'un événement constituent pour une structure d'animation de la vie sociale autant d'occasions d'impliquer les habitants de son territoire.

- ➔ La fédération propose à ses adhérents des outils et des techniques d'animation qui facilitent leur implication et leur participation active aux différents projets de la structure.

### Assurer une fonction de médiation

Au cours de leur histoire, les centres sociaux peuvent être amenés à rencontrer des difficultés particulières ou traverser des situations de crise, tant en interne qu'en externe : perte de sens sur le projet, problème de ressources humaines, déséquilibre budgétaire, conflit avec un partenaire... L'appui et le conseil en gestion de crise sont parfois nécessaires, soit pour apporter une solution concrète, soit pour éclairer la stratégie et la prise de décision, soit pour assister le centre directement. La Caisse d'Allocations Familiales de Vendée a souhaité en faire un axe spécifique de la convention avec la fédération pour tout centre social du département, dès lors qu'une contractualisation tripartite a été élaborée et rédigée.

- ➔ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée entend apporter conseil, méthode, ainsi qu'un regard extérieur qui favorise la prise de distance avec le quotidien. Les professionnels fédéraux peuvent se positionner comme médiateurs au sein même d'une structure ou entre une structure et l'un de ses partenaires, institutionnels ou élus.



*« La fédé est un tiers facilitateur, dans notre centre mais aussi après des partenaires »*

### Identifier les besoins en formation et construire des réponses adaptées

L'environnement du secteur associatif et le champ de l'action sociale ne cessent de se complexifier. Dans le contexte de resserrement des missions des pouvoirs publics, celles

qui incombent par subsidiarité aux acteurs associatifs et à ceux des centres sociaux sont de plus en plus larges et se révèlent de plus en plus pointues. Elles requièrent parfois des compétences dont ne disposent pas a priori les acteurs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

- ➔ La fédération accorde une importance particulière au repérage des besoins de formation. Une fois le besoin identifié, la fédération propose plusieurs solutions : une formation sur mesure au sein même du centre social, une formation existante proposée par l'Union régionale des centres sociaux des Pays de la Loire ou bien par un autre prestataire. L'Union régionale des centres sociaux propose chaque année un catalogue de formation. Avec l'arrivée en 2016 d'une nouvelle Chargée de mission Formation Régionale, l'accent a été mis sur une plus grande proximité avec les responsables des centres sociaux afin de cerner au plus près les besoins et d'y répondre de manière pertinente grâce à une ingénierie de formation adaptée.

### *Porter une attention particulière à la formation des bénévoles*

La formation des habitants et des bénévoles dans une logique d'éducation populaire est actée dans la charte fédérale des centres sociaux de France. Notre réseau est l'un des seuls à avoir organisé la formation pour ses bénévoles. A cet effet, la cotisation fédérale prévoit l'abondement d'un fond spécifique, FOSFORA, redistribué ensuite aux fédérations. Pour exercer leur mandat d'élu associatif, pour envisager de prendre des responsabilités au sein de leur centre social, les administrateurs ont besoin d'être soutenus et outillés.

- ➔ La fédération propose et anime des temps de formation adaptés aux besoins repérés dans les structures adhérentes. Elle organise des journées de formation gratuite, tant sur l'histoire et la culture commune, que sur la compréhension des enjeux actuels et l'outillage des acteurs.

### Quelques paroles d'acteurs des centres sociaux

*« En tant que directeur, j'ai besoin de la fédé pour prendre de la hauteur »*

*« La vie évolue, le quartier évolue, les partenaires aussi...On sentait qu'on avait besoin d'une analyse extérieure. La fédé nous l'apporte »*

*« La fédération apporte une vision globale »*

*« La fédération c'est une oreille attentive, un observateur qui permet la prise de hauteur et la remise en question »*

*« On constate un réel écart dans notre façon d'aborder le travail depuis notre adhésion fédérale »*

## V. FAIRE VIVRE LE FEDERALISME

En adhérant à la fédération des centres sociaux de Vendée, les centres sociaux et les espaces de vie sociale entendent faire partie d'un réseau qui partage des valeurs et des préoccupations communes. C'est pourquoi, entre nos adhérents, nous voulons permettre le dialogue, l'échange de pratiques et la mutualisation des capacités.

### **Organiser des temps de rencontre et de débat**

#### *Les rencontres professionnelles*

Plusieurs fois dans l'année, la Fédération organise et anime des temps de rencontre destinés aux professionnels des structures adhérentes. Les référents familles, les secrétaires et les directeurs peuvent se retrouver entre eux pour échanger sur leurs pratiques, partager leurs difficultés et travailler sur des thématiques précises. Ces rencontres facilitent la prise de hauteur, la décentration des acteurs afin qu'ils puissent adopter une vision globale de leur action. Elles leur permettent de se retrouver entre pairs et de partager des préoccupations communes. Egalement, une supervision des directeurs est mise en place depuis 2014, afin d'offrir une réponse à l'isolement qu'ils peuvent éprouver au sein de leur structure.

#### *Les journées fédérales*

Tous les ans, une à deux journées sont organisées en sus des journées de formation. Et depuis 2006, l'habitude a été prise de rassembler chaque année l'ensemble des acteurs bénévoles et professionnels du réseau, ainsi que leurs familles, à une journée fédérale. Une matinée de travail portant sur une thématique précise laisse place à un repas convivial puis à des activités ludiques ou touristiques. Cette journée se veut fédératrice et conviviale. Elle contribue à renforcer le sentiment d'appartenance au réseau.

### **Assurer une vie statutaire congruente**

La vie statutaire fédérale se rajoute le plus souvent aux responsabilités déjà exercées par les administrateurs et les professionnels dans leur propre centre. Par ailleurs, l'exercice de celle-ci nécessite souvent de nombreux kilomètres de déplacement. Aussi s'avère-t-il important de rendre l'implication fédérale attractive et mobilisatrice.

- ➔ L'un des objectifs principaux de ce nouveau projet fédéral consiste à renforcer l'implication des administrateurs dans le portage des dossiers fédéraux, dont les thématiques ont été reconnues prioritaires par nos adhérents et nos partenaires. Pour faire en sorte que la fédération de Vendée soit véritablement celle de ses adhérents, il convient d'encourager l'implication des acteurs, professionnels ou bénévoles, dans différents groupes de travail, véritables passerelles entre les préoccupations locales et les axes du projet fédéral.

- Un bilan des mandats accordés aux membres du bureau et du conseil d'administration semble indispensable afin que les missions des uns et des autres soient clairement définies et afin que chacun puisse prendre sa place dans la vie statutaire de la fédération. Il sera mis en place à chaque renouvellement de projet fédéral.

### *Le bureau*

Le bureau, garant du projet associatif, se donne plusieurs missions : Proposer les orientations stratégiques et politiques de la fédération, réfléchir à l'économie fédérale, assurer la pérennisation des financements, assumer la fonction employeur et la gestion quotidienne, assurer la représentation des adhérents. Les membres du bureau se réunissent mensuellement et poursuivent leurs échanges par mail et Skype.

### *Les conseils d'administration*

Les conseils d'administration sont conçus comme des temps d'échange, de réflexion, de veille et favorisent l'interconnaissance. Ils permettent de discuter des enjeux actuels qui agitent les centres sociaux et sont l'occasion de l'élaboration d'une parole politique commune. Ce sont de précieux temps d'analyse, de débat, de construction des positionnements fédéraux et de décision. En outre, des techniques d'animation originales et participatives y sont mobilisées, afin d'en permettre l'essaimage en vue d'une participation plus impliquée des administrateurs. Par ailleurs, compte tenu de l'éloignement géographique des centres sociaux et des temps de déplacement importants, l'esprit de convivialité est à privilégier grâce aux « repas d'après CA ». Ceux-ci favorisent l'intensité des liens entre les membres et la qualité des échanges.

### **Quelques paroles d'acteurs des centres sociaux**

*« La convivialité est très importante, c'est la force de la fédé car c'est en partie grâce à elle qu'il y a autant d'administrateurs à chaque CA »*

*« On se sentirait isolés sans la fédé »*

*« La plus grande richesse de la fédération, c'est qu'elle fédère les professionnels et les bénévoles »*

### *Le séminaire estival*

Il s'agit d'un moment privilégié qui se déroule fin Juillet et au cours duquel les membres du bureau élargi et les salariés font le point sur l'évolution du projet fédéral et sur les axes à privilégier. Ce temps de travail collectif contribue à garantir la lisibilité et la cohérence de l'action fédérale. C'est l'objectif du séminaire estival, qui vient clore l'année écoulée et ouvrir les perspectives pour celle à venir.

### *La fonction employeur*

Trois personnes composent l'équipe professionnelle. Il incombe à la fédération d'assumer la fonction employeur en assurant un certain nombre d'obligations dans le respect du droit du travail et de la convention collective ALISFA (Acteurs du Lien

Social et Familial). Au vu de l'ampleur des missions et des tâches, il convient également de rester attentif à l'épanouissement des salariés dans leur fonction et à l'équilibre de leur charge de travail. Le capital humain reste la première richesse de notre fédération.

### **Faire vivre le réseau fédéral élargi**

Notre réseau ne s'arrête pas aux frontières vendéennes ! En adhérant à la fédération des centres sociaux de Vendée, les structures existent également au niveau de l'Union régionale des centres sociaux des Pays de la Loire et de la Fédération des centres sociaux de France.

#### *L'Union Régionale des centres sociaux des Pays de la Loire*

Depuis sa création en Novembre 2009, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée s'est inscrite avec volontarisme dans la dynamique régionale. La participation à cet échelon s'avère en effet indispensable pour aller au-devant des partenaires régionaux tels que le Conseil Régional, les services déconcentrés de l'Etat et en particulier la DRJSCS, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

→ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée est impliquée dans les instances statutaires de l'Union régionale, ainsi que dans les chantiers régionaux autour du vieillissement, de la jeunesse, du numérique, de la participation des habitants ...

#### *La FCSF, Fédération des Centres Sociaux de France*

Le rôle de la FCSF est précieux et donne une dimension nationale au réseau des centres sociaux. En tant que tête de réseau, la FCSF assure la communication auprès des pouvoirs publics, responsables nationaux et du grand public sur la spécificité du projet participatif des centres sociaux ainsi que sur la richesse et la diversité, de son réseau. Elle a pour objectif de développer des stratégies politiques ainsi qu'un travail prospectif concernant l'avenir des centres sociaux et socioculturels. Enfin, elle soutient le développement du réseau et entend former, qualifier, les acteurs.



**« La fédé, c'est aussi un appui pour tisser des liens au niveau départemental et régional »**

→ C'est pourquoi la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée souhaite continuer à prendre part aux projets, aux chantiers développés par la FCSF, à participer à la construction d'une parole commune, tant pour promouvoir et faire connaître nos adhérents que pour défendre leurs intérêts au niveau national. Les assemblées générales, les séminaires des présidents et des cadres fédéraux, les commissions, sont autant de moments propices à l'échange de pratiques et d'idées novatrices.

## Quelques paroles d'acteurs des centres sociaux

*« Le boulot de la fédé, c'est un boulot d'interpellation » « La fédé représente et défend les centres ! »*  
*« La fédé c'est une courroie avec le projet national et les valeurs du réseau »*  
*« La fédération donne une reconnaissance institutionnelle, on fait plus de bruit ensemble »*

## VI. REPRESENTER LE RESEAU

Régulièrement, nous constatons la méconnaissance du rôle, de la définition et de la diversité des actions mises en place par les centres sociaux et socioculturels, tant par les habitants que par les élus et les institutions. C'est pourquoi l'un des rôles essentiels de la fédération est de représenter ses adhérents auprès des différents partenaires, représentants de l'Etat, élus politiques, collectivités territoriales, partenaires institutionnels, associatifs et économiques. Ceci, afin de promouvoir le concept centre social, de le faire reconnaître et d'en valoriser les spécificités. Il s'agit également de consolider des partenariats pluriels.

- ➔ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée rencontre régulièrement ses partenaires privilégiés que sont la CAF et la DDCS. Parallèlement, chaque année sont programmées des rencontres avec des élus politiques : députés, sénateurs, conseillers départementaux, maires... en plus de la participation aux événements locaux. La fédération souhaite également enrichir ses partenariats associatifs en développant des relations avec d'autres fédérations et associations départementales.

## VII. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU

### Favoriser la création d'Espaces de Vie Sociale

Partenaire privilégié de la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma départemental d'animation de la vie sociale. Dans le cadre de cette coopération, et telle qu'elle est formulée dans la convention, notre mission consiste à œuvrer en faveur d'un meilleur maillage de l'animation sociale sur le territoire vendéen. A cet effet, un comité de pilotage a été mis en place par la CAF réunissant la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée, le Mouvement Rural et la Fédération des Familles Rurales.

- ➔ A partir des dynamiques repérées localement, nous pouvons soutenir les acteurs et impulser la création d'espaces de vie sociale. Pour cela, nous informons et accompagnons dans la durée les structures qui le souhaitent, vers l'obtention de l'agrément, permettant de bénéficier de la prestation « animation locale »

octroyée par la CAF. A terme bien évidemment, la création d'un centre social peut être envisagée.

### **Aller à la rencontre des territoires**

Il nous semble de plus en plus fondamental aujourd'hui que les centres sociaux sortent de leurs murs et investissent davantage l'espace public en proposant des espaces de rencontre et de débat au plus près des habitants, en donnant la parole aux jeunes, en encourageant les initiatives et les projets citoyens, en promouvant des modes d'intervention différents.

- ➔ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée souhaite réfléchir à la création d'un espace d'animation mobile, doté des nouvelles technologies, qui permettrait de l'itinérance sur tout le territoire vendéen. Cet outil serait mis à disposition des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour favoriser leur rayonnement et pour soutenir des manifestations spécifiques. Il servirait également à la Fédération pour aller à la rencontre des territoires ruraux isolés et dépourvus de structures d'animation locale. A la croisée des orientations des centres sociaux et de la fédération, nous pourrions ainsi répondre à de nombreux enjeux : la lutte contre l'exclusion numérique, le développement des liens intergénérationnels, la lutte contre l'isolement des personnes âgées, le développement d'actions liées à l'économie collaborative, ainsi que la facilitation à l'accès aux droits sociaux, en particulier pour les personnes en situation de précarité...

### **S'appuyer sur les diagnostics d'autres partenaires**

La Mutualité Sociale Agricole 44/85 est également un partenaire important dans le cadre de l'animation de la vie sociale, du fait de sa bonne connaissance des territoires ruraux et des besoins qui y sont pressentis. A cet effet, des rencontres régulières ont lieu avec les responsables de la MSA.

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée s'appuie aussi sur des associations telles que le Mouvement Rural, France Bénévolat ou la MDAV, Maison Départementale des Associations de Vendée, pour repérer des initiatives émergentes qui seraient susceptibles d'évoluer vers la création d'un Espace de Vie Sociale.

## VIII. COMMUNIQUER

### **Intensifier les outils de communication fédérale**

Faire connaître notre réseau et en promouvoir le projet participatif passe nécessairement par une stratégie de communication efficace. Dans un monde de « sur-communication » il faut exister avec pertinence. Au cours des cinq années du précédent projet fédéral, la communication a fait l'objet d'une attention particulière avec la

création ou le développement de différents supports : site Internet, newsletters, réseaux sociaux, reportages, supports visuels, objets de communication.... Ces efforts sont reconnus par nos adhérents, satisfaits de la communication fédérale.

- ➔ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée souhaite poursuivre et améliorer encore cette fonction. La création du poste de chargée de mission communication/ingénierie sociale répond à cette ambition.

### *Le portail Internet de l'Union Régionale*

Le site internet de l'Union Régionale doit prochainement être refondu, afin de permettre à chacune des trois fédérations de bénéficier d'une page dédiée. Celle-ci nous donnera la possibilité d'affirmer davantage notre identité départementale et de mieux mettre en valeur la vie des centres sociaux et l'activité fédérale.

### *Les newsletters hebdomadaires*

Un soin particulier sera accordé à leur réalisation afin d'en faciliter la lecture et l'appropriation des sujets.

### *Les Web-reportages et articles*

Plusieurs Web-reportages ou articles ont été réalisés sur les chantiers thématiques fédéraux, comme le transport solidaire, la prévention de l'isolement des âgés, l'économie circulaire... Les Web-reportages constituent des supports particulièrement intéressants pour les dirigeants associatifs lors de leurs assemblées générales. Il convient de continuer à en produire.

### *Les plaquettes et les supports de communication*

Différentes plaquettes concernant l'activité fédérale globale, le service civique ou les Juniors associations seront réalisées. De même, la conception d'un objet de communication annuel semble importante à maintenir afin de faire preuve d'originalité et de marquer les esprits !

## **Offrir une assistance technique aux centres sociaux**

La fédération est soucieuse de la politique de communication de ses adhérents. La présence des centres sociaux sur le Web est devenue incontournable, que ce soit pour communiquer sur leurs actions ou bien pour afficher les valeurs qui les animent.

- ➔ Les professionnels fédéraux sont en mesure d'accompagner la création et l'usage de sites Internet et de comptes de réseaux sociaux. Conseiller les acteurs en ce qui concerne la stratégie de communication fait aussi partie de nos missions. Par ailleurs, nous encourageons l'usage de nouveaux moyens de communication, comme les plateformes de financement participatif, les pratiques collaboratives en ligne...

# Les visions que nous accompagnons

## I. LE VIEILLISSEMENT : UNE RESSOURCE

### *Accompagner les personnes vieillissantes dans leur capacité à agir*

La France vieillit et ce phénomène atteindra son pic en 2037 ! Tous les territoires seront touchés, dans des proportions différentes et devront s'adapter à un public composé d'un tiers de plus de 60 ans. Afin de devancer cette situation particulièrement significative sur notre département et de s'inscrire dans un renouveau de l'intergénérationnel, nous souhaitons engager une réflexion volontariste dans le département.

- ➔ Deux objectifs fondamentaux animent la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée : Prévenir l'isolement des personnes âgées et la dépendance et favoriser la transmission intergénérationnelle en s'appuyant sur l'ensemble des compétences des séniors.

### **Participer au MOuvement NAtional de Lutte contre l'ISolement des Agés**

Fin 2015, a eu lieu la constitution d'un Comité Départemental MONALISA à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée, France Bénévolat et la Société Saint Vincent de Paul. Ce comité réunit un grand nombre d'acteurs venus du Conseil Départemental, de la MSA, de l'UDCCAS, des mairies, des associations d'aide à domicile, des associations de retraités, de la Croix Rouge... Il facilite l'interconnaissance entre les acteurs du lien social en direction des personnes âgées. Il permet de ce fait une identification plus facile des besoins, un partage de diagnostic et de situations et favorise ainsi une synergie des partenariats.

### **Structurer un travail départemental en lien avec les autres échelons fédéraux**

Aujourd'hui, seuls les centres sociaux du Sud Vendée travaillent en commission et articulent des actions conjointes sur leur territoire. Afin de garantir un travail départemental, nous souhaitons créer une commission départementale « Vieillesse », qui participera par délégation à la commission régionale sur le Bien Vieillir.

Cette commission départementale s'inscrira dans les axes de projets régionaux, dont le dossier I-Care, recherche doctorante sur la plus-value de l'action collective des centres sociaux avec les objectifs suivants :

- Permettre aux centres sociaux de mieux appréhender les transformations à opérer pour agir dans le domaine de l'accompagnement du vieillissement.
- Positionner les centres sociaux comme acteurs de proximité de la santé publique et de l'accompagnement du « Bien Vieillir » auprès des pouvoirs publics.

- Démontrer que les partenariats et les actions menées localement par les Centres Sociaux sont modélisables et transposables.

Parallèlement, nous continuons à mandater le délégué fédéral aux travaux du Groupe National « Bien Vieillir » de la FCSF en lien avec la CNAV, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

## II. LE NUMERIQUE : UN ATOUT

### *Considérer le numérique comme une ressource du lien social*

En l'espace de quelques années, le numérique est venu impacter de plein fouet notre société dans de multiples domaines et modifier la nature des relations entre les personnes, entre les institutions, qu'elles soient publiques ou privées. Preuve de l'amplitude du sujet, un projet de loi vient d'être lancé à cet effet par le gouvernement : « La République du 21ème siècle sera nécessairement numérique. Elle doit anticiper les changements à l'œuvre, en saisissant pleinement les opportunités, et dessiner une société conforme à ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité.»

Mais nous savons aussi que derrière ces intentions, l'heure est également aux économies d'échelles, et qu'il s'agit de tendre vers un « Tout Numérique » qui devrait à terme constituer l'unique moyen de communication avec la quasi-totalité des services publics. Demain, « Etre Connecté », deviendra un droit au même titre que l'accès aux soins, au logement... et constituera une condition indispensable pour l'insertion sociale et professionnelle.

#### **Permettre une appropriation des nouvelles technologies**

L'apprentissage du numérique ne correspond plus aux normes de la formation. D'ailleurs cette pratique a inversé le schéma traditionnel car les détenteurs du savoir sont aujourd'hui les jeunes et non plus les anciens ! De plus, les appareils possèdent des systèmes d'exploitation différents, non harmonisés (Windows, Mac, Android...), qui ne permettent plus des cours uniques et ce d'autant plus que les habitants s'équipent souvent seuls et ne choisissent pas le système adossé à leur appareil.

➔ C'est dans cet esprit que la fédération souhaite faire reconnaître l'action des centres sociaux dans le domaine numérique, en structurant une approche du monde du « libre », et en accompagnant les centres à développer une véritable stratégie numérique dans leur territoire. Des séances de formation thématiques seront organisées pour s'approprier de nouvelles méthodes d'apprentissage, ainsi que des temps orientés vers les utilisateurs à travers la pratique de logiciels communs et de systèmes d'exploitation différents.

#### **Organiser une veille technologique**

La fédération restera en veille sur les nouveaux services en ligne, les outils collaboratifs et les innovations numériques, qui peuvent contribuer à améliorer la communication des centres.

- ➔ La fédération provoquera et soutiendra la création de nouveaux Espaces numériques, tels que les Tiers lieux, Fablab, Repair'café, coworking... Les Geeker's Day
- ➔ Elle participera aux instances départementales dédiées : groupe TIC à l'IREPS, groupe TIC à la DDCS, à la commission numérique de l'Union Régionale des Centres Sociaux.

#### **Participer à la lutte contre l'exclusion numérique**

Fracture numérique, précarité numérique, illettrisme numérique... 17 % des Français seraient concernés, selon un récent rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental. Aussi, ce qui est proclamé comme de l'innovation numérique dans certaines administrations avec « des démarches et des parcours 100% dématérialisés » se transforme en exclusion numérique pour les plus précaires et les plus fragiles. L'explosion du tout numérique, en se révélant amplificatrice des inégalités sociales, culturelles et professionnelles, augmente les écarts dans la population et atteint les plus défavorisés, qui le deviennent encore plus.

- ➔ En faisant part à ses adhérents des appels à projets sur le sujet, en sensibilisant les partenaires à la complémentarité de l'action sociale individuelle et de l'action sociale collective, la fédération accompagne les centres Sociaux dans les réponses à inventer pour lutter contre l'illettrisme numérique.

### III. L'ENGAGEMENT BENEVOLE : UNE RICHESSE

#### *Soutenir l'engagement bénévole et citoyen*

Les centres sociaux œuvrent dans le champ de la participation, et développent des espaces d'engagement. Même si le bénévolat évolue au rythme des changements de comportements des individus, il est loin d'être en crise, comme on le prétend souvent ! Mais il est vrai que si les personnes s'investissent facilement sur du bénévolat ponctuel ou d'activité, les postulants se font plus rares pour le bénévolat de responsabilité. Mais peut-on avoir des organisations sans responsables ? Peut-on imaginer un engagement sans responsabilisation ? Ainsi, nous devons considérer tous les circuits de l'engagement à travers la diversité des publics et des envies, afin de permettre à chacun de prendre part au projet de territoire.

#### **Susciter les conditions de l'engagement**

La fédération a signé une convention de partenariat avec France Bénévolat en Juin 2015. Dans ce contexte, il est prévu de continuer à accompagner la création de « Points Relais France Bénévolat » dans les centres sociaux, afin de rendre plus lisible l'offre et la demande de bénévolat dans les territoires et afin d'encourager les trajectoires de bénévoles.

La fédération est labellisée PAVA, Point d'Appui à la Vie Associative, par la DDCS de Vendée. Son rôle consiste à apporter un premier niveau d'informations aux bénévoles ou aux personnes intéressées par la vie associative, et à orienter vers l'organisme compétent en fonction de la demande. Mais un accompagnement plus précis peut être envisagé, selon les compétences internes à la fédération et le sujet à traiter.

La fédération soutient l'engagement bénévole et citoyen des jeunes par le biais de deux dispositifs, le Service Civique et les Juniors Associations.

Dans le cadre d'une formation/action organisée par l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire, sur la participation des habitants, du parcours des bénévoles et de la gouvernance, une mallette pédagogique a été créée. Les professionnels fédéraux utilisent régulièrement cet outil pour aider à revisiter les fonctionnements, à réinterroger les pratiques dans une perspective de dimension participative et éthique.

### **Développer le Pouvoir d'Agir des habitants**

Le développement du pouvoir d'agir des habitants se réfère à la capacité concrète des personnes, que ce soit individuellement ou collectivement à exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient. Il s'agit par le biais d'une approche d'intervention sociale et communautaire spécifique, de libérer les capacités d'imagination et d'action de la société civile et de favoriser l'émergence des compétences des habitants pour renforcer leur pouvoir d'influence. Pour Hannah Arendt, « le pouvoir naît de l'action concertée et est donc liée à la pluralité et à la liberté ». Les centres sociaux doivent donc agir comme des leviers d'émancipation sur les territoires.

→ La fédération s'inscrit dans la dynamique du projet fédéral de la FCSF autour du Pouvoir d'Agir des Habitants, thème du congrès national en 2013 à Lyon. Des acteurs bénévoles et professionnels continueront à participer aux formations organisées par l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire et seront à leur tour les vecteurs de ces pratiques à visée émancipatrice.

### **Favoriser la culture commune**

La fédération souhaite permettre aux bénévoles et aux nouveaux salariés du réseau des centres sociaux de mieux comprendre le concept « Centre Social » en leur faisant découvrir l'histoire, porteuse de sens et révélatrice de l'adaptation permanente des centres sociaux aux mutations sociétales.

→ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée organise tous les deux ans une journée Culture Commune.

→ La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée a aussi créé le jeu « MémoRezo », en lien avec l'association Mémoires Vives, l'historienne des centres sociaux. Il s'agit d'une ligne de temps à construire, outil facilement

utilisable lors des journées de formation, lors du premier Conseil d'Administration d'un centre social pour l'accueil des nouveaux administrateurs...

#### IV. LES ALLIANCES SOCIO-ECONOMIQUES : UN LEVIER

##### *Créer des coopérations avec les acteurs économiques*

Depuis l'origine de la création des centres sociaux, des habitants s'engagent pour le dynamisme de leur territoire. Associer l'ensemble des acteurs d'un même lieu de vie est à la fois une grande richesse, mais représente aussi une des contraintes que nous nous imposons pour développer des réponses nouvelles aux problématiques de société. Force est de constater cependant, que nous ne fédérons pas tous les acteurs d'un territoire et notamment ceux du monde économique. Les raisons peuvent en être variées, qu'il s'agisse de divergences de points de vue, de méconnaissance partagée...

Mais l'avenir n'est plus à une séparation idéologique des secteurs de l'économie et du social, car les responsabilités qui incombent aux uns et aux autres sont trop importantes pour ne pas les partager, en particulier dans les projets de territoire. Les entreprises sont de plus en plus concernées par l'environnement social avec la RSE, Responsabilité Sociale Environnementale, et le monde associatif sait qu'il ne détient pas le monopole de l'intérêt général.

##### **Impulser des alliances socio-économiques**

Depuis bientôt trois années, la fédération est accompagnée par le laboratoire du RAMEAU pour réfléchir et mettre en œuvre des alliances socio-économiques. Le centre social constituant un lieu de reliance idéal entre tous les acteurs d'un territoire, des expérimentations ont été menées localement pour amorcer les bases d'un Développement Social Local partagé par l'ensemble des acteurs d'un bassin de vie, sur la base des objectifs suivants :

- Bousculer les alliances traditionnelles pour traduire d'une manière nouvelle d'agir
- S'appuyer sur la grande diversité des logiques et des approches économiques
- Animer les acteurs pour agir ensemble, inspirés par un même projet coopératif
- Opérer des mises en perspective qui ouvrent de nouvelles pistes et qui inscrivent tous les acteurs dans le même périmètre de solidarité.

A noter que cette démarche originale et innovante a été retenue par la FCSF dans le cadre du projet fédéral national 2015-2020.

➔ A partir de ces travaux, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée souhaite établir un guide méthodologique pour les centres sociaux et accompagner l'essaimage de ces nouvelles pratiques dans la perspective de réponses territoriales collégiales et au plus près des besoins des habitants.

### **Créer un fonds de dotation départemental**

La réalité économique de notre département démontre une inégalité géographique de l'implantation des entreprises entre « le Nord et le Sud » de la Vendée. C'est pourquoi, nous aimerions susciter les conditions d'une nouvelle « philanthropie départementale » à travers la création d'un fond de dotation ou d'une fondation territoriale. Cet outil permettrait de déployer des actions sur tout le territoire en sollicitant les grandes entreprises vendéennes.

- ➔ A cet effet, le réseau des centres sociaux doit renforcer ses compétences pour démontrer son expertise et se faire ainsi reconnaître auprès du monde de l'entreprise.

## V. LA MOBILITE : UNE PRIORITE

### *Susciter la mise en place d'actions en faveur de la mobilité, comme levier pour l'insertion sociale et professionnelle.*

L'accès à la mobilité se révèle être une problématique départementale qui concerne toutes les générations. Elle est soulevée par différentes institutions qui œuvrent dans le champ de l'action sociale : le Conseil Départemental, la CAF, la MSA, les CCAS...

- ➔ La fédération souhaite accompagner la mise en place d'une plateforme de mobilité dans les centres, en s'appuyant sur l'expérimentation menée par le centre social de Benet. A cet effet, elle s'inscrira dans les espaces de réflexion institutionnelle ou partenariale pour représenter et faire évoluer l'action du réseau des centres sociaux.

## VI. LA LAÏCITE : UNE CONDITION DU VIVRE ENSEMBLE

### *Favoriser le Vivre Ensemble*

Les attentats terroristes de Janvier et Novembre 2015 ont profondément réinterrogé le principe de laïcité et la notion de Vivre Ensemble. C'est particulièrement vrai dans les centres sociaux, où les équipes sont régulièrement confrontées à des questions liées aux cultures religieuses et peuvent ainsi être mises en difficulté.

La société a considérablement évolué depuis la loi de 1905, qui reconnaît la liberté d'opinion et protège la neutralité de la chose publique vis à vis des excès qu'une conviction, une croyance ou une forme de pensée imposeraient aux autres. Le contexte actuel suscite des approches conflictuelles voire polémiques entre les différentes positions de la laïcité qui ont tendance à focaliser les débats sur des points sensibles et en particulier sur la question de l'Islam, sans forcément prendre le temps d'aborder les questions de fond. Ainsi, les centres sociaux sont confrontés dans leurs activités quotidiennes à des questions très concrètes, à des injonctions souvent contradictoires, ainsi qu'à des opinions très variées des acteurs et des décideurs.

- C'est pourquoi la fédération souhaite accompagner les centres sociaux dans une démarche d'éducation populaire en leur permettant de mieux s'appropriier la connaissance au travers des textes de référence fondamentaux, qui délimitent les contours de la laïcité.
- La fédération souhaite également construire avec les centres sociaux des processus méthodologiques, dans le souci d'une démarche éthique qui prenne en compte les convictions, la responsabilité et la discussion critique pour adopter des postures respectueuses de chacun.

*« Je ne te comprends pas, Tu ne me comprends pas,  
Ni toi, ni moi, n'avons la solution à notre problème  
Mais ce que je sais, C'est qu'ensemble nous pouvons la trouver  
Si nous nous écoutons, Si nous nous regardons  
Et si nous avons chacun envie de faire un pas vers l'autre »  
Marc Keim, militant CEMEA*

## VII. LA JEUNESSE : L'AVENIR

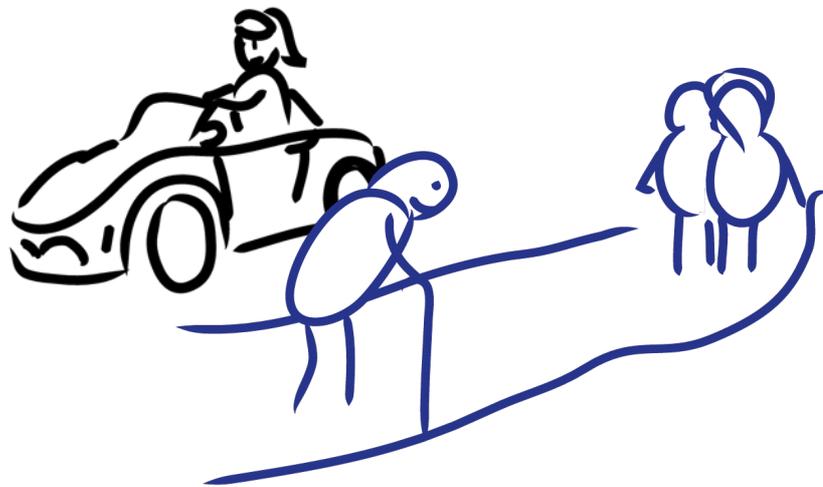
### *Favoriser le développement du pouvoir d'agir des jeunes*

Depuis plusieurs années, nous faisons le constat d'un désintérêt croissant des jeunes pour les lieux d'accueil classiques qui leur sont dédiés. Il semble que les traditionnels « foyers des jeunes » ne soient plus vraiment adaptés à leurs attentes, leurs besoins... Les jeunes changent parce que le monde qui les entoure change. Les relations sociales dématérialisées via les réseaux sociaux et les jeux en ligne modifient le rapport aux autres. Le chômage des jeunes n'a jamais été aussi élevé, l'environnement socio-économique diffère le départ du foyer parental... Ces évolutions contribuent à étirer la période de la jeunesse, qui ne s'achève pas aux 18 ans des jeunes ! Le temps de la prise des responsabilités est repoussé. Pour autant, les jeunes sont porteurs de nouvelles façons de s'engager et de faire société. Les différentes enquêtes dont ils font l'objet ne cessent de mettre en lumière leur soif d'engagement, mais également leur crainte de l'avenir. Par ailleurs, les enquêtes sociologiques montrent qu'aujourd'hui, les représentations sociales de la jeunesse sont loin d'être positives. Aux médias, aux politiques et plus généralement aux adultes, la jeunesse inspire de la méfiance, voire de la défiance...

Le climat qui entoure actuellement la jeunesse n'est donc pas vraiment propice au développement de leur pouvoir d'agir. Dans nos centres sociaux, miser sur le développement du pouvoir d'agir suppose de considérer les jeunes comme des habitants à part entière, qui peuvent tout autant que les autres passer de l'intérêt individuel et de la consommation d'activités à l'intérêt général et au montage de projets collectifs et citoyens. Enfin, en tant que professionnel ou bénévole, laisser aux jeunes le pouvoir d'agir suppose de déléguer une partie de son propre pouvoir d'agir, de se positionner comme un tiers facilitateur, un « passeur ». Cela repose sur un changement de posture, qu'il s'agit d'accompagner.

En 2015, une enquête a été menée au niveau de l'Union Régionale des centres sociaux des Pays de la Loire. Destinée à mieux connaître les pratiques actuelles d'animation jeunesse, elle nous a permis de prendre la mesure des évolutions et des nouveautés mises en avant par les animateurs. Ainsi, nous avons pu constater l'émergence de micros expériences, qui vont bien au-delà de l'accès aux loisirs et qui contribuent au développement du pouvoir d'agir des jeunes. Sans aucun doute, de telles expériences, qui mettent en lumière le potentiel prometteur des centres sociaux, méritent d'être stimulées, approfondies et essaimées.

- La combinaison de ces différents constats a motivé le projet de recherche-action à l'échelle de l'Union Régionale des centres sociaux des Pays de la Loire en 2016/2017. Cette recherche-action aura pour objectif de favoriser la prise de recul vis-à-vis des façons traditionnelles de faire et de penser l'action jeunesse dans les centres sociaux, et plus généralement dans les associations d'éducation populaire. Nous souhaitons également impulser l'émergence d'une façon différente d'appréhender l'action jeunesse au cœur même du projet politique et social de la structure, et permettre plus généralement un changement de regard sur les jeunes aujourd'hui, préalable à une évolution des postures et du positionnement des associations.





## En guise de conclusion

Ce projet fédéral s'est construit de 2015 à 2016. Notre intention était de remettre en question nos façons de faire et notre manière d'accompagner les centres sociaux pour se projeter sur demain. Cela supposait de prendre de la hauteur vis-à-vis de nos actions, de nous interroger quant à leur pertinence par rapport aux évolutions que connaissent et que connaîtront les territoires et la société dans son ensemble.

**A cet effet, nous avons procédé en plusieurs étapes :**

- Le bilan du dernier projet a été réalisé en Conseil d'Administration.
- Des binômes d'administrateurs et de professionnels ont rencontré tous les centres sociaux adhérents, ainsi qu'un centre social non adhérent qui a accepté de nous recevoir.
- Des délégations d'administrateurs et de professionnels ont rencontré les responsables de la CAF, de la DDCS, le secrétaire général de la Préfecture, la secrétaire générale de la Sous – Préfecture de Fontenay le Comte, la vice-présidente et le directeur de la DGASF au Conseil Départemental, les responsables de l'Observatoire de la CCI, du CEAS et de l'ACYAQ.
- Un travail de synthèse a été réalisé par la chargée de mission fédérale.
- La validation des grandes orientations a été prononcée en Conseil d'Administration.
- La déclinaison des objectifs et la structuration du projet se sont effectuées en séminaire fédéral.
- Et l'écriture s'est faite à trois mains : présidente, délégué fédéral et chargée de mission fédérale.

Face aux défis à relever, nul doute que les centres sociaux prendront leur part en se référant aux valeurs de leur charte nationale, la Dignité Humaine, la Solidarité et la Démocratie. La fédération des centres sociaux et socioculturels de Vendée sera présente à leurs côtés et s'appuiera sur le fil conducteur de son nouveau projet fédéral. Un fil, par définition, c'est souple ... et notre projet saura s'adapter aux circonvolutions de son environnement, si celles-ci s'avèrent nécessaires et importantes.







**Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Vendée**

71 Bd Aristide Briand  
Pôle associatif  
85000 LA ROCHE SUR YON  
Bureau 129 - Porte D - Boîte 59

02.51.08.96.92  
federation85@centres-sociaux.fr